

2008 - 2009 « L'Union Européenne en quête de  
Thème Sécurité Intérieure et Extérieure »

**IHEDN**  
**Association Régionale AR20 Var-Corse**  
**Association Régionale AR16 –Paris –Ile de France**  
**Association Régionale AR7 - Centre**

Restitution des travaux de groupes  
Forum du 13 et 14 novembre à Lille

**L'importance du renseignement européen**

(Version longue destinée au rapport final)

**Rappel du plan**

**II. Une quête à organiser dans le cadre européen**

**2.1 : PESC-PESD : des institutions aux enjeux**

**2.2 : Une nécessaire coordination des politiques de défense et leurs impacts industriels**

**2.3 : L'importance du renseignement européen**

Rédacteur : Loïc Lucas, AR20

E-mail : [loic.lucas@neuf.fr](mailto:loic.lucas@neuf.fr)

Tél : 06 79 83 72 96

**Le 2 novembre 2009**

## 2.3 : L'importance du renseignement européen

### 2.3.1 Introduction : dix ans depuis la déclaration d'intention de Saint Malo

En 1998 la déclaration franco-britannique de St Malo stipulait " l'Union européenne doit disposer d'une capacité d'évaluation des situations, de sources de renseignements et d'une capacité de planification stratégique, sans duplication inutile".

L'objectif était de doter l'Union européenne d'une autonomie de décision permanente car elle était jugée trop tributaire de l'OTAN et par là même des Etats-Unis.

**En effet, on ne peut se fier aveuglément à ses alliés ou partenaires en matière de renseignement.**

Qu'il s'agisse de renseignement opératif et tactique :

Le 16 septembre 1999, après 78 jours de bombardements aériens sur l'ex-Yougoslavie, le général Clark (Cdt en Chef de l'OTAN) affirma que l'OTAN avait atteint 93 chars, 153 véhicules blindés et 389 pièces d'artillerie, soit 60% des armes lourdes serbes.

Mais, coup de théâtre, l'hebdomadaire américain Newsweek révéla la teneur du rapport secret des enquêteurs de l'US Air Force sur le terrain. Ceux-ci estimèrent que seulement 14 chars, 18 transports de troupes blindés et 20 pièces d'artillerie, avaient été détruits, soit un peu moins de 6% des armes lourdes serbes...

Ou qu'il s'agisse de renseignement stratégique :

En février 2003, l'exposé détaillé de Colin Powell devant l'ONU avait accru la crédibilité des accusations de George Bush contre l'Irak et avait justifié la guerre contre le régime de Saddam Hussein.

Cinq ans plus tard, le 8 septembre 2008, « Colin Luther Powell regrette son discours à l'ONU: L'ex-secrétaire d'Etat a avoué que son discours de 2003 au cours duquel il accusait l'Irak de détenir des ADM était une "tache" dans son dossier ».

**Aujourd'hui, plus encore qu'hier, le renseignement est devenu un outil vital de la décision tout autant qu'une arme d'influence dans la main des gouvernants. L'Union Européenne, dans le cadre de la PESD se doit d'acquérir les moyens efficaces d'un Renseignement Européen.**

Nous aborderons ce sujet en étudiant tout d'abord « Les nécessités et enjeux du renseignement européen » puis « l'état des lieux du renseignement européen » avant de conclure par des « Préconisations et axes d'efforts à suivre ».

### 2.3.2 : Nécessités et enjeux d'un Renseignement Européen (RE)

#### 2.3.2.1. Les nécessités d'un Renseignement Européen :

Nous appuyant sur des fondamentaux en matière de méthodologie du renseignement, nous pouvons répondre aux nécessités en matière de RE en qualifiant trois sortes de besoins :

Des besoins permanents pour DECIDER : détecter l'émergence de menaces et risques « partagés »

Si les pays de l'UE ont tous une vision de ce que représentent, chacun en ce qui les concerne, des menaces et risques pesants sur leurs intérêts personnels, il conviendrait de définir ce qu'est la menace reconnue comme commune à tous, (menace partagée) touchant tant aux intérêts souverains de l'UE, qu'à ses ressources et approvisionnements stratégiques.

A ces menaces il convient d'ajouter l'identification et le suivi des risques naturels et accidentels susceptibles de frapper plusieurs états membres.

Enfin il est nécessaire de prendre en considération les dommages collatéraux possibles liés aux crises ou accidents industriels frappant les pays riverains de l'Europe, dont Tchernobyl est un exemple à conserver en mémoire.

### **Des besoins particuliers pour AGIR: appuyer l'engagement de forces européennes (PESD)**

Agissant seule ou au sein d'une coalition au sein de l'ONU ou de l'OTAN, l'UE doit pouvoir appuyer l'engagement de ses propres forces (PESD) en/hors d'Europe, dans des zones de crises et conflits et disposer à cet effet d'un renseignement stratégique, opératif et tactique indépendant et fiable.

Ce qui nécessite de connaître parfaitement les zones d'engagements potentielles et avérées, d'identifier le moment venu les forces en présence sur un théâtre d'opération, et de détenir la capacité d'interpréter le jeu des acteurs, qu'ils soient adverses, alliés ou neutres, dont l'action va interférer sur le cours des événements.

Ces besoins particuliers s'appliquent aussi aux actions de sauvegarde des populations.

### **Des besoins prioritaires pour se PREMUNIR : des menaces asymétriques, des ADM, les pandémies**

L'UE peut être confrontée à des menaces asymétriques caractérisées par la soudaineté d'émergence et d'action de groupuscules ou de réseaux terroristes ou sectaires, dotés d'une importante capacité potentielle à causer des dommages à la population ou à des installations majeures (sites pétroliers, industriels, nucléaires)

C'est pourquoi le besoin en renseignement prioritaire pourrait/devrait porter sur le terrorisme international – transnational, sur les ADM « du pauvre » (déchets nucléaires, produits chimiques), sur l'émergence de puissances moyennes « non-conformes » ou « hostiles » aux intérêts européens mais encore sur les pandémies naturelles ou provoquées (acte hostiles) susceptibles de portant gravement atteinte aux populations de l'UE.

#### **2.3.2.2. Les enjeux<sup>1</sup> d'un Renseignement Européen :**

Plusieurs enjeux (la liste n'est ici pas exhaustive) apparaissent parmi lesquels :

##### **Des enjeux de gouvernance :**

Le renseignement est éminemment un enjeu de puissance, pour l'heure national. Partager le renseignement, voire ne pas disposer au niveau d'un état membre d'un renseignement élaboré par et au profit de l'UE pourrait apparaître comme une perte de pouvoir des états membres. Par ailleurs, la question se posera de savoir à qui appartiendrait le renseignement produit par un organisme européen : à tous les pays membres ou aux contributeurs, comme en ce qui concerne l'imagerie spatiale ?

##### **Des enjeux de coopération :**

Un Renseignement Européen (RE) nécessite un ensemble de mesure de coopérations au sein de l'UE tout d'abord puis entre l'UE et l'OTAN, voire entre l'UE et les membres permanent du Conseil de Sécurité et/ou les grandes puissances (dans la lutte contre le terrorisme et la prolifération des ADM par exemple). Cette coopération s'entend entre services de renseignement, services secrets et services de police.

##### **Des enjeux techniques :**

<sup>1</sup> Enjeu : ce que l'on cherche à gagner ou l'on risque de perdre

La mise en œuvre d'un système cohérent de RE sous-tend l'idée de maîtrise des systèmes de déploiement et d'utilisation de satellites, des stations terrestres d'interception, et de systèmes dédiés de maîtrise du cyberspace). Cela introduit la notion d'enjeux industriels (concevoir, produire, détenir les brevets) et d'interopérabilité de systèmes existants et à venir.

#### **Des enjeux de performance en matière de renseignement**

La finalité d'un RE sera de détenir une réelle capacité à produire du renseignement collectif ou partagé, répondant aux besoins (intérêt, délais, fiabilité, etc.) exprimés par les instances dirigeantes dans le cadre de la PESD.

### **2.3.3 : L'état des lieux du renseignement européen**

#### **2.3.3.1 : l'état des coopérations en matière de renseignement**

##### **Le renseignement militaire :**

Les échanges et la coopération existent déjà entre pays européens, plus ou moins avancés selon les liens établis entre nations, selon les cultures proches ou parfois éloignées, et selon l'histoire même de la construction de l'Europe. Mais la règle qui prévaut dans les engagements d'une Force est de conserver en permanence une cellule de renseignement national, tandis que le renseignement commun est établi dans des cellules partagées.

##### **Le renseignement de police et judiciaire :**

Dans les domaines du renseignement policier et judiciaire l'Union Européenne a progressé avec la création d'un groupe d' « Agences de coopération policière et judiciaire en matière pénale » à l'effet de coordonner la coopération entre les Etats membres dans la lutte contre la criminalité internationale organisée. Cependant trop de disparités existent entre les systèmes policiers et surtout judiciaires qui s'enferment dans leur pré carré pour freiner toutes velléités de rapprochement. Le mandat d'arrêt européen créé après les attentats de Madrid n'a pas été suivi d'autres avancées significatives relatives à la procédure pénale et à la politique judiciaire européenne.

##### **Le partage des images spatiales**

Les 10 et 11 novembre 2008, le Conseil de l'Europe a noté avec satisfaction la prochaine mise à disposition d'images satellitaires de source gouvernementale (Cosmo Skymed, SAR-Lupe et Helios 2) au profit du centre satellitaire de l'Union européenne.

A cette fin, le Conseil a rappelé que l'avenir de la capacité d'observation spatiale de l'Union européenne doit être assuré. Il a accueilli avec intérêt la signature d'une lettre d'intention par 5 Etats membres sur le projet MUSIS<sup>2</sup> et son éventuel transfert à l'AED<sup>3</sup>. Il a noté également le programme de l'Agence Spatiale Européenne et les travaux au sein de l'AED sur le renforcement de la capacité européenne de surveillance de l'espace.

La mise en place d'un réseau sécurisé de communication EU OPSWAN facilitera l'accès aux produits du Centre satellitaire, notamment pour les états-majors d'opérations de l'Union européenne.

##### **Une coopération annoncée dans le domaine de la formation au RE (11 novembre 2008)**

Le Conseil de l'Europe a accueilli favorablement les activités soutenues provisoirement par l'Agence Européenne de Défense notamment dans le domaine de la formation en matière de renseignement.

---

<sup>2</sup> MULTinational Space-based Imaging System for surveillance, reconnaissance and observation: est un programme en coopération entre l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la France, la Grèce et l'Italie. MUSIS a pour objectif la réalisation d'un système spatial d'imagerie à des fins de défense et de sécurité, en relève du système Hélios 2 vers 2015 et des systèmes COSMO-SkyMed italien et SAR-Lupe allemand, respectivement en 2014 et 2017.

<sup>3</sup> AED : agence européenne de défense

### 2.3.3.2 : Quelques points « bloquants » et/ou difficultés à intégrer

#### Des intérêts nationaux opposés aux intérêts européens :

Avec une Europe à 27, le consensus est plus difficile à trouver sur les problématiques d'intérêt stratégique et tout particulièrement du RE. Par ailleurs, la zone de recoupement des intérêts des nations pourrait bien se réduire à une « peau de chagrin » si l'on ne conservait que la zone exclusive d'intérêts partagés. Ainsi, il est évident que chaque état membre devrait accepter de défendre des intérêts qui ne soient pas tout à fait les siens, mais qui contribuent à l'adhésion de tous à un RE.

#### Des intérêts bipartites puissants :

L'installation du bouclier antimissile en Pologne et république Tchèque caractérise une « typologie d'intérêts bipartites » qu'il est extrêmement difficile, voire utopique, de penser faire passer au second plan derrière l'intérêt communautaire européen.

#### Des structures existantes antinomiques d'un renseignement européen (UKUSA) :

Le Réseau Echelon désigne le système mondial d'interception des communications privées et publiques (SIGINT<sup>4</sup>), élaboré par les États-Unis, le Royaume-Uni, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande dans le cadre du traité UKUSA. Outre les pays signataires, il faut y ajouter des pays tiers, partenaires d'UKUSA : l'Allemagne, la Norvège, l'Espagne ou encore la Turquie.

1994 - Lors du bras de fer entre les États-Unis et l'Union européenne dans les négociations du GATT<sup>5</sup>, le réseau Echelon est utilisé par Washington pour connaître la position de chacun des 15 pays de l'UE et la stratégie de la Commission européenne. Des consignes seront données aux fonctionnaires de Bruxelles leur demandant de ne pas utiliser le courrier électronique, dont l'usage commence à se généraliser, pour transmettre des informations sensibles.

#### Des structures nationales de renseignement « en ordre dispersé » :

Les 27 membres de l'UE possèdent tous des services de renseignement (civils et militaires) et des services secrets. Mais il n'y pas deux pays qui possèdent à l'identique des structures, des missions, des organisations susceptibles de travailler immédiatement de concert dans une dimension européenne.

#### Des lacunes capacitaires partagées :

Dans le cadre de l'objectif global 2010, le Comité militaire de l'UE (CMUE) a recensé des lacunes en matière de capacités. Les capacités opérationnelles européennes portant sur les réseaux informatiques, (à établir et à exploiter à partir de bases et d'implantations sommaires), et sur la collecte de données de renseignement, de surveillance, d'acquisition d'objectifs et de reconnaissance ont été classées dans le groupe des lacunes jugées critiques.

#### Une maîtrise du cyberspace<sup>6</sup> à l'état embryonnaire :

L'Europe semble engagée dans les « fondations d'une ligne Maginot » d'Internet avec une vision défensive (cyber terrorisme, lutte contre la porno-pédophilie) quand les États-Unis préparent un « blitzkrieg » dans le cyberspace.

En décembre 2005, le cyberspace est devenu le troisième théâtre d'opérations de l'armée de l'air américaine, au même titre que l'air et l'espace. Moins d'un an plus tard, en novembre 2006, les chefs de l'armée de l'air américaine ont annoncé la création d'un « cyber command » (initialement sur la base aérienne de Barksdale en Louisiane, et maintenant localisé à Fort Meade, dans le Maryland), responsable de la lutte dans ce domaine et capable de fonctionner comme la composante d'une force intégrée air-espace-cyberspace. Sa mission : organiser, entraîner et équiper des forces pour la guerre dans le cyberspace. Le nouveau commandement est entré en service au mois de mai pour être

<sup>4</sup> Signal Intelligence

<sup>5</sup> General Agreement on Tariffs and Trade = Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce

<sup>6</sup> Le terme français **cyberspace** désigne, d'après le *Petit Robert*, un « ensemble de données numérisées constituant un univers d'information et un milieu de communication, lié à l'interconnexion mondiale des ordinateurs ». Il est dérivé de l'anglais *Cyberspace* (contraction des termes *Cybernétique* et *Espace*),

totallement opérationnel en octobre 2009. L'actuel directeur de la NSA, le Gal Keith Alexander quitterait son poste pour devenir le nouveau directeur de ce « Cyber Command ».

Les opérations de guerre dans le cyberspace vont de la destruction d'un site ennemi au brouillage des communications de téléphone portable en passant par l'utilisation d'un satellite pour la collecte d'images infrarouge.

Faible consolation sur le sujet : le système français « HERISSON » (Habile Extraction du Renseignement d'Intérêt Stratégique à partir de Sources Ouvertes Numérisées) est une étude amont en cours de développement à la DGA, (durée 3 ans : 2007-2010). Ce système expérimental a pour objectif de collecter de l'information numérique de toutes sources. Nous sommes encore très loin d'une capacité offensive dans le cyberspace.

### 2.3.4 : Préconisations et axes d'efforts à suivre

Les nécessités d'un Renseignement Européen sont devenues une évidence et militent en faveur de la création de structures européennes unifiées performantes, et notamment :

#### Une agence européenne de renseignement

Tout « système cohérent de renseignement », s'articule autour de quatre éléments : des capteurs, des vecteurs, un système d'exploitation et de transmission et un système de direction et de commandement. Ce dernier élément est actuellement le chaînon manquant d'un Renseignement Européen. C'est pourquoi il faut envisager à brève échéance de la création d'une Agence Européenne du Renseignement, chargée de fédérer les politiques de renseignements nationaux, de gérer l'utilisation commune des moyens de collecte et d'exploitation du renseignement, et de satisfaire aux besoins en renseignement de l'UE (besoins permanents, particuliers, prioritaires).

#### Un commandement de la défense spatiale et du cyberspace

En parallèle à la création d'une agence Européenne de Renseignement, il est urgent de s'aligner sur la nouvelle structure de commandement des USA (Cyber Command) en créant un Commandement Européen de l'Espace et du Cyberspace afin :

- D'intégrer de façon cohérente la continuité et l'interpénétration des environnements (espace et cyberspace) et de développer des capacités européennes d'actions défensives et offensives
- De pouvoir rester interopérable avec les grands commandements militaires (OTAN et US) qui vont, eux, intégrer l'apparition de ce nouveau concept US
- Avant tout de rattraper le retard accumulé dans la maîtrise du cyberspace

#### Un plan commun du renseignement d'intérêt (militaire et sécuritaire) européen :

Ce plan de renseignement devrait définir les Zones géographiques de Responsabilité Renseignement (ZRR<sup>7</sup>) et d'Intérêt Renseignement (ZIR<sup>8</sup>) Européens à surveiller, mais aussi les « zones virtuelles du cyberspace ». Il pourrait aussi répertorier les thématiques transnationales (terrorisme, fondamentalismes religieux ou sectaire, flux migratoire incontrôlés, risques pandémiques, prolifération d'armes légères et ADM, crime organisé, etc.) d'intérêt majeur.

Ce plan devrait être adossé à un ensemble de banque de données de renseignement, constitué d'une banque centrale de données du Renseignement Européen assortie de passerelles vers les BDD de renseignement nationales.

<sup>7</sup> ZRR : zone de responsabilité renseignement = zone dans laquelle peuvent évoluer les capteurs organiques

<sup>8</sup> ZIR : Zone d'intérêt renseignement = zone dans laquelle ne peuvent pas évoluer les capteurs organiques (limites territoriales, rayon d'action des vecteurs, etc.) mais dans laquelle se trouvent des informations intéressant le commandement.

Bien évidemment, un ensemble de procédures d'échanges, d'accès, de protection de l'information serait à mettre en place. Mais ce qui fonctionne déjà pour l'OTAN n'est pas réellement un problème mais plutôt un choix de solutions à mettre en œuvre au profit d'une Agence Européenne du Renseignement.

\*\*\*\*\*

\*\*\*

\*

Thème d'étude : « L'Union Européenne en quête de Sécurité intérieure et extérieure ».

**LES DEFIS DE L'UNION EUROPEENNE : MIEUX EXPLIQUER L'EUROPE POUR MIEUX SE PROTEGER DES MENACES ( Plan détaillé )**

Revoir toute la communication sur le projet européen en général avant de proposer aux citoyens un renforcement de l'identité européenne en termes de Sécurité intérieure et extérieure.

**I) CE QUI A ETE BIEN PERÇU DANS LA CONSTRUCTION DE L'EUROPE :**

- 1) Un Marché Commun bien accepté.
- 2) Un Euro très bien médiatisé.
- 3) Shengen et la libre circulation des personnes.

**II) CE QUI A ETE MOINS BIEN PERÇU ET MOINS EXPLIQUE :**

- 1) Une CED (Communauté Européenne de Défense) proposée trop tôt.
- 2) Une politique gaullienne méfiante à l'égard de Bruxelles et de Washington.
- 3) Shengen et l'ouverture des frontières : effets pervers ou chance pour l'Europe ?
- 4) Maastricht et le « décrochage » des citoyens.
- 5) L'échec de la Constitution européenne.
- 6) Les responsables de ces échecs.

**III) LES STRATEGIES POSSIBLES POUR RENFORCER L'IDENTITE EUROPEENNE EN TERMES DE SECURITE INTERIEURE ET EXTERIEURE :**

- 1) Tenir compte des histoires différentes des 27 Etats de l'Union :
- 2) Prudence avant de consulter les citoyens.
- 3) Revenir sur l'adhésion de la Turquie et donner les clefs du problème.
- 4) Mieux préparer les européens à la diversité.
- 5) Etats-Unis – OTAN – UE : un partenariat stratégique à médiatiser.
- 6) « Hard Power »n « Soft Power »et « Smart Power ».
- 7) Tous unis contre le terrorisme, privilégier le renseignement.
- 8) Renforcer l'image et le rôle du Ministre chargé des Affaires Européennes.
- 9) Remobiliser l'Education Nationale.
- 10) Profiter de la TNT pour renforcer la communication télévisuelle.
- 11) Mettre en place un Service Civil (ou Civique) pour les jeunes gens et jeunes filles.
- 12) Le rôle de l'IHEDN et notre responsabilité en tant que membres .



Thème d'étude : « L'Union Européenne en quête de Sécurité intérieure et extérieure ».

## **LES DEFIS DE L'UNION EUROPEENNE : MIEUX EXPLIQUER L'EUROPE POUR MIEUX SE PROTEGER DES MENACES**

Alors que les institutions européennes travaillent au « renforcement de l'identité de l'Union Européenne en terme de sécurité » intérieure et extérieure, il apparaît nécessaire de revoir toute la communication sur le projet européen en général en s'assurant au préalable que les citoyens européens en ont bien une représentation et si possible positive.

Qu'est-ce que « l'identité européenne » en 2009 ? – Assurément pas celle de l'Europe du Traité de Rome en 1957.

On peut la définir par la volonté plus ou moins consciente des citoyens des 27 Etats qui la composent, de mieux vivre ensemble en partageant des valeurs communes en considérant que ce qui nous rapproche est plus important que ce qui nous divise pour envisager en commun notre présent, notre avenir et celui de nos enfants.

La Sécurité intérieure et extérieure en font partie. Nous ne devons jamais perdre de vue que l'UE c'est avant tout la Paix, une certaine forme de développement économique et politique reposant sur la démocratie.

Mais tous les citoyens européens n'en sont pas, à l'heure actuelle, persuadés jusqu'à Monsieur Vaclav Klaus président de la république tchèque qui estime que l'Europe est un projet « erroné »...or son pays assure pour six mois la présidence de l'Union !

Le Non d'une majorité de français et de hollandais au référendum de 2005 sur la Constitution Européenne et le Non des irlandais au Traité de Lisbonne en 2008 montre que l'identité européenne doit être renforcée et que le projet de construction d'une Europe unie pour mieux vivre ensemble a été insuffisamment et imparfaitement expliqué.

Dans ce projet lancé après la seconde guerre mondiale, on peut distinguer ce qui a été bien perçu par les opinions publiques, en particulier en France, de ce qui ne l'a pas été. Nous verrons à quel moment les citoyens ont « décroché » et n'ont plus guère suivi ce qui se tramait à Bruxelles rendue responsable de contraintes mal expliquées et donc mal acceptées.

Cette analyse nous permettra alors d'envisager une stratégie possible de communication de nature à populariser la nécessité de travailler au renforcement de la Sécurité intérieure et extérieure, bref de la Défense globale de l'UE relancée par le Traité de Lisbonne. C'est comme le dit le thème d'étude, une « quête » c.a.d. un cheminement long et difficile ; mais, en nous appuyant sur ce qui a été réalisé depuis plus de 60 ans, on doit rester optimiste.

La Sécurité intérieure et extérieure de l'Europe est une réalité, fragile certes, mais qui peut être renforcée.

L'U.E, comme toutes les grandes institutions internationales nées après 1945 doit être rénovée et adaptée à un monde qui a évolué et qui est bouleversé par la crise actuelle, financière et économique sans précédent.

### **I ) CE QUI A ETE BIEN PERÇU DANS LA CONSTRUCTION DE L'EUROPE :**

#### **1) Un Marché Commun bien accepté :**

Les « pères de l'Europe » comme Jean Monnet ou Robert Schumann avaient une vision globale de l'Europe mais ils ont eu la sagesse de proposer en premier le volet économique facile à expliquer aux parlementaires et aux citoyens. Ainsi furent mis en place la CECA

(Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier en 1954 et la CEE (Communauté Economique Européenne) issue du Traité de Rome en 1957 formant « l'Europe des Six ».

Les citoyens européens éclairés ont bien suivi et adhéré à cette construction économique européenne et particulièrement en France avec la PAC (Politique Agricole Commune) et ses célèbres « marathons agricoles européens ».

Le Général De Gaulle en 1960 se déclare favorable à une « coopération organisée d'Etats » en attendant d'en venir peut-être à une imposante confédération. Soucieux avant tout de l'indépendance de la France, il s'élève contre une Europe supranationale mais n'hésite pas à signer en 1963 le Traité de coopération franco-allemand qui deviendra le moteur de la construction européenne et qui est toujours en vigueur.

Les opinions publiques accepteront facilement que l'on passe de l'Europe des Six (1957-1972 : France, RFA, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Italie) à l'Europe des Neuf (1973-1980 : avec la G.B, le Danemark, l'Irlande) puis à l'Europe des Dix en 1981 avec la Grèce et à l'Europe des Douze en 1986 avec l'Espagne et le Portugal. L'institution d'un grand marché intérieur unique découle en 1992 de la signature de l'« Acte Unique Européen » et les citoyens européens s'habituent à voir flotter la bannière étoilée de l'Europe.

## **2 ) Un Euro très bien médiatisé :**

Du Traité de Maastricht (1991) approuvé en 1992 à une faible majorité, le français moyen retiendra principalement la création d'une monnaie unique espérant ainsi mettre fin aux déprimantes et successives dévaluations du Franc. L'Euro sera ainsi bien accepté et l'on notera l'effort remarquable de communication réalisé sur le sujet par tous les médias publics et privés : publicité, spots TV, conférences, radios, banques...

## **3 ) Shengen et la libre circulation des personnes :**

La suppression des contrôles aux frontières instituée par la signature des Accords et de la Convention de Shengen en 1985 et 1990 a été également bien acceptée notamment par les touristes européens.

En somme les citoyens européens ont assez bien suivi le processus de construction européenne tant qu'il s'est agi de domaines économiques assez concrets, facilement identifiables, proches de leurs préoccupations et que les explications ont été suffisantes.

## **II ) CE QUI A ETE MOINS BIEN PERÇU ET MOINS BIEN EXPLIQUE :**

Si l'on en est arrivé à la situation actuelle , c'est que dès le début ,on ne s'est pas suffisamment penché sur les problèmes de sécurité et de Défense, sujets sensibles et sur lesquels il est plus difficile de trouver un consensus. En ce domaine la France porte une lourde responsabilité et a affiché très tôt ses incohérences.

### **1 ) Une CED (Communauté Européenne de Défense) proposée trop tôt :**

En 1950, M. René Pleven, Président du Conseil français fait approuver par l'Assemblée Nationale un projet de « Communauté Européenne de Défense » (CED) intégrant les futures forces militaires allemandes au sein d'une armée multinationale aux ordres de la CED en coopération étroite avec l'OTAN sur des objectifs exclusivement défensifs (face au bloc soviétique). Un traité est signé à Paris en 1952 instituant la CED par les six Etats de la future Europe des Six. Il doit être ratifié par les Parlements des six pays : ce qui est le cas...sauf pour le parlement français qui rejette la CED !

## **2) Une politique gaullienne méfiante à l'égard de Bruxelles et de Washington :**

A partir de 1958 avec le Général De Gaulle, la France membre de l'OTAN aura tendance à privilégier son indépendance. De Gaulle refuse l'implantation de missiles IRBM de l'OTAN sur son sol et la flotte française de Méditerranée sort du commandement intégré de l'OTAN en 1959. De Gaulle dénonce en 1963 la tentation hégémonique de Washington et les autres forces navales françaises sortent de l'OTAN. En 1966 C'est aux autres forces françaises de quitter le commandement intégré ; les bases militaires étrangères sont fermées et les officiers français abandonnent l'Etat Major de l'OTAN où la France pratique la politique de la chaise vide, sans pour autant quitter l'Alliance Atlantique et son Conseil, en ne conservant à l'OTAN qu'une mission de liaison avec rôle consultatif.

Le Général De Gaulle s'oppose en 1967 à l'entrée de la Grande Bretagne dans la CEE jugeant le gouvernement anglais trop atlantiste et il faudra attendre le Président Pompidou pour lever le veto français en 1969.

Le Général De Gaulle est très critique à l'égard de L'Europe et rejette tout ce qui peut avoir un caractère supranational : coopération : OUI, intégration : NON

Jusqu'à cette époque la construction européenne reste une affaire de chefs d'Etats, d'hommes politiques, de spécialistes. Elle souffre d'un déficit démocratique et il faut attendre 1978 pour parvenir à un accord sur l'organisation des premières élections au Parlement européen en 1979. Ces premières élections ne changeront pas fondamentalement la donne.

## **3) Shengen : l'ouverture des frontières : effets pervers ou chance pour l'Europe ?**

L'effondrement du bloc soviétique en 1989 et le développement des difficultés dans les pays du Sud, augmentent l'immigration illégale. Elle est de plus en plus difficile à contrôler avec l'ouverture des frontières. L'inquiétude monte, les immigrés clandestins posent problème et le sujet devient un élément supplémentaire de la fracture sociale et de la polémique entre les partis politiques.

## **4) Maastricht et le « décrochage » des citoyens :**

Le monde est bouleversé en Novembre 1989 par la chute du mur de Berlin. Allons-nous, avec la fin de la guerre froide, vers un monde plus sûr ? On s'apercevra rapidement que l'on s'achemine vers un monde plus compliqué et surtout plus dangereux.

C'est le moment où les chefs de gouvernements européens décident en 1990 à Dublin, de se doter d'une Union politique qui débouchera sur le très ambitieux Traité de Maastricht créant l'Union Européenne en 1991.

Tout s'est brouillé à partir de cette date. Ce traité est d'une complexité telle qu'il aurait fallu se lancer dans une vaste entreprise de communication principalement dans les trois pays qui ont choisi un referendum pour le ratifier : France, Danemark, Irlande ; les autres ayant préféré la voie parlementaire. Le traité est refusé au Danemark et approuvé de justesse en France le 20/09/1991 avec 51 % des voix.

Avec Maastricht, tout devient plus compliqué notamment avec l'évocation des problèmes de Sécurité. Quelle représentation peut avoir le citoyen européen de base de la « PESC », des « Missions de Petersberg », du principe de « subsidiarité », sans parler des confusions avec « l'UEO », « l'AELE », « l'OSCE », « l'OCDE »....

Seul l'Euro sera bien expliqué et donc bien accepté par les citoyens des pays qui l'ont choisi.

Mais un point essentiel a été particulièrement mal expliqué aux citoyens : en 1994 l'Union européenne décide de s'élargir à 27 pays.

Si « l'Europe des quinze » (1995-2003) passe assez bien avec l'entrée de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède, beaucoup de citoyens européens auront le sentiment d'être mis devant le fait accompli avec l'élargissement à 25 Etats en 2004 (Estonie, Lettonie, Lituanie, Tchéquie, Hongrie, Pologne, Slovaquie, Slovénie, Chypre et Malte) et à 27 en 2007 avec la Bulgarie et la Roumanie...sans parler de la future adhésion de la Turquie !

Ce manque d'explications va entraîner une fracture au sein de l'opinion publique de plus en plus critique devant cette fuite en avant de l'UE.

Est-il raisonnable de penser que des pressions américaines aient pu s'exercer sur Bruxelles pour encourager l'élargissement à 27 et ainsi liquider le projet d'Europe- puissance gênante pour l'hégémonie américaine ?

On parlera du « calamiteux Traité de Nice » qui entérinera ces décisions en 2000 et entraînera des émeutes comparables à celles qui accompagnent les réunions internationales du G7 et du G8.

Les gouvernements successifs n'ont pas mesuré les conséquences du manque d'information sur des sujets essentiels touchant à l'identité européenne, à son devenir et à sa Sécurité notamment sur le problème de l'adhésion de la Turquie à l'UE.

## **5 ) L'échec de la Constitution européenne :**

En France les gouvernements successifs n'ont pas suffisamment mesuré les conséquences du manque d'information sur des sujets très abstraits et juridiques. Cet effort aurait dû être fait à l'occasion du projet de Constitution européenne. On s'est contenté du minimum.

Par excès d'esprit démocratique (?) on a mis entre les mains de tous les électeurs un document d'une complexité rebutante. Il eut mieux valu communiquer plus simplement et plus concrètement sur le sujet comme on le fit pour l'Euro. De plus en France on a choisi pour la ratification la voie du referendum alors que la voie parlementaire était tout aussi démocratique et moins parasitée par la politique intérieure du moment, sans parler de la perspective d'adhésion de la Turquie.

Une majorité d'électeurs a saisi l'occasion de ce referendum pour sanctionner le gouvernement alors qu'un français éminent, Monsieur Giscard d'Estaing s'était particulièrement investi dans ce projet.

Ce projet en 2003 était-il prématuré ? Trop ambitieux ? - Il a surtout été très mal expliqué et le choix du referendum une erreur.

## **6 ) Les responsables de ces échecs :**

A aucun moment (sauf pour l'Euro) on a fait véritablement œuvre de pédagogie. On s'est contenté de l'existant.

Quels responsables ?

- Les médias font des efforts mais privilégient ce qui rapporte financièrement et les sujets européens ne sont pas les plus porteurs.

- Le système éducatif a mis en place une ECJS (Education Civique Juridique et Sociale) mais qui laisse toute liberté aux enseignants de traiter ou de ne pas traiter ces sujets notamment ceux relatifs à la Sécurité et la Défense qui rebutent une partie des professeurs.

Les sujets européens sont abordés en Histoire et Géographie, surtout en classe Terminale mais ils sont jusqu'à présent dilués dans un très vaste programme.

- Les « politiques » qui ont forcément une vision à moyen terme, celui de leur mandat et ont tendance à privilégier les questions locales et nationales. L'action des parlementaires européens est mal connue et l'on critique leur absentéisme à Bruxelles ou Strasbourg.

- Quant au gouvernement sa responsabilité est entière, les ministres des affaires européennes sont beaucoup trop discrets et ce ne sont souvent que des Secrétaires d'Etat.

### **III ) LES STRATEGIES POSSIBLES POUR RENFORCER L'IDENTITE EUROPEENNE EN TERMES DE SECURITE ET INTERIEURE ET EXTERIEURE :**

Il est avant tout nécessaire de partir de la réalité, de l'existant, des avancées dans beaucoup de domaines et notamment dans celui de la Sécurité.

#### **1 ) Tenir compte des histoires différentes des 27 Etats de l'Union :**

L'UE depuis qu'elle compte 27 pays n'est plus un ensemble homogène et la représentation que ces pays peuvent avoir de l'identité européenne est forcément très différente. Ces 27 Etats peuvent être divisés en trois blocs :

- L'Europe des Six constitue le socle de l'Union. Elle est à l'origine du projet européen renforcé par le « couple franco-allemand » qu'il convient de sauvegarder même si en ce moment il existe des tensions provoquées par la crise. Les six pays fondateurs aspirent avant tout à la Paix. Ils ont une plus vieille habitude des questions européennes et peuvent aller très loin dans des projets communs, des coopérations renforcées.

- On distingue ensuite un ensemble de pays qui, dans une « valse hésitation » ont finalement décidé de bénéficier des acquis de la CEE puis de l'UE pour ne pas rester à l'écart d'un projet qui avance malgré tout et qui peut présenter des avantages.

- Le troisième bloc est constitué par les anciens pays de l'Est, libérés du joug soviétique. Ils sont à la recherche de nouvelles protections au sein de l'OTAN. Ils sont avant tout attirés par l'aspect « occidental » du projet européen et l'on peut d'ailleurs s'interroger sur cette adhésion accélérée et sur les pressions exercées sur leurs gouvernements par les Etats-Unis qui observent attentivement l'évolution de l'UE. A noter que dans ces nouveaux pays les populations sont assez peu concernées par l'Europe et que l'abstention aux élections européennes a battu des records en 2004 : 79,6 % en Pologne, 83,3 % en Slovaquie (qui préside en ce moment l'UE avec un président ouvertement eurosceptique).

#### **2 ) Prudence avant de consulter les citoyens : referendum ou voie parlementaire ?**

Lorsque l'on veut faire ratifier un projet par referendum il faut s'assurer que l'on a suffisamment expliqué aux citoyens le contenu du sujet. C'est plus prudent que de se baser sur des sondages. Le choix du referendum n'est pas forcément le plus démocratique et surtout pas, lorsqu'il s'agit d'un sujet technique à forte connotation juridique comme ce fut le cas pour la Constitution européenne..

De plus en France il faut tenir compte du fait que l'opinion se divise systématiquement sur n'importe quel sujet ,ce qui doit conduire à privilégier la voie parlementaire a priori plus sereine, sans pour autant négliger l'information des citoyens.

On peut imaginer une vaste consultation nationale décentralisée sous forme d'Etats généraux impliquant les médias, presse, télévision, Internet, le système éducatif...avec remontée des résultats au niveau national et suivi ensuite par un débat parlementaire avec vote. On peut en six mois boucler un tel projet de communication.

### **3) Revenir sur l'adhésion de la Turquie et donner les clefs du problème :**

Ce problème va se reposer à terme en raison des engagements de l'UE à l'égard de ce pays. Il faudra bien que les institutions européennes et les gouvernements expliquent aux citoyens les véritables enjeux de cette promesse d'adhésion en se livrant à une transparente analyse des données et des besoins comme pour tout projet important.

Dans le contexte actuel de montée de l'Islam intégriste il est normal de comprendre le rejet de beaucoup de citoyens européens de voir ce grand pays musulman de 70 millions d'habitants faire partie de l'UE. Mais a-t-on donné aux électeurs européens toutes les clefs du problème ? La Turquie a un pied en Europe et elle est membre de l'OTAN.

On peut comprendre que les Etats-Unis qui dominent avec leur puissance l'OTAN puissent exercer une pression pour faire coïncider les frontières de l'UE avec celles de l'OTAN. Si l'on estime que l'intégrisme religieux est un danger pour l'Europe, a-t-on suffisamment expliqué que la Turquie est depuis les années 30 un pays laïc, même si son gouvernement actuel est ouvertement musulman ?

A-t-on suffisamment insisté que pour des raisons de sécurité on a peut-être intérêt à voir la Turquie dans la sphère européenne plutôt que de voir ce grand pays glisser vers l'Orient musulman et l'Asie Centrale où elle est déjà, et depuis longtemps, présente avec des intérêts économiques, culturels et linguistiques ?

Certes qui dit Europe dit aussi Europe géographique et identité européenne et là on ne peut que constater que la Turquie appartient à un monde différent et qu'elle a peut-être plus sa place dans « l'Union pour la Méditerranée » que dans l'Union Européenne.

A noter que l'AR Région Lyonnaise de l'IHEDN avait organisé en 1995 un colloque sur le thème de l'adhésion de la Turquie à l'UE au cours duquel Madame le Consul de Turquie à Lyon nous mettait déjà en garde sur les risques de refuser l'adhésion de son pays à l'UE.

De son côté la Turquie doit se livrer au même travail de réflexion et de communication auprès de son peuple et reconnaissons que le gouvernement turc actuel qui ne veut pas reconnaître le génocide arménien de 1915, ne fait pas beaucoup d'efforts.

### **4) Mieux préparer les citoyens européens à la diversité :**

Depuis des décennies les européens sont habitués à cohabiter avec des africains, des maghrébins, des turcs, des asiatiques... mais la pauvreté et la détresse s'installent durablement dans un pays riche comme la France. Les immigrés qui sont parvenus à se faire naturaliser se sont regroupés dans les banlieues qui sont devenues au fil des années problématiques. Les autres, les « sans-papiers » occupent en attendant une hypothétique régularisation, des logements et hôtels insalubres ou des campements type bidonvilles à la périphérie des villes.

L'immigration devient un problème européen majeur. La révolte des banlieues en 2005 en France a montré l'urgence de revoir les « rassurantes » politiques de la ville et de s'attaquer au problème du racisme et de l'antisémitisme.

Or on assiste au même moment à un effondrement de la natalité dans nombre de pays européens (sauf en France).

Les spécialistes savent depuis longtemps que l'Europe aura besoin dans les années à venir d'immigrés pour assurer sa croissance. On a trop attendu pour aborder le problème sans tabou et tenter de réguler cette immigration. On a trop attendu mais il n'est pas trop tard pour bien faire. Il faut avant tout expliquer les enjeux à nos concitoyens. La création très controversée en France d'un « Ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire » a créé un électrochoc et a permis une salutaire prise de conscience

du problème. Il faut agir vite, avec fermeté et en partenariat avec les pays concernés. La France avec sa protection sociale généreuse ne peut pas accueillir toute la misère du Monde mais elle est prête à mieux accueillir la diversité et travailler à une meilleure intégration des immigrés.

Donner aux minorités visibles la place qui leur revient a connu une accélération depuis 2007 avec la nomination d'une Ministre et deux Secrétaires d'Etat issues de l'immigration par un président ayant lui-même une origine étrangère. Il faut poursuivre cette politique et augmenter le nombre de citoyens d'origine étrangère dans les conseils municipaux, conseils généraux, conseils régionaux, Assemblée nationale, au Sénat, au Parlement européen et dans les instances dirigeantes des partis politiques...

### **5) Etats-Unis – OTAN- UE : un partenariat stratégique à médiatiser :**

Il est avant tout nécessaire de partir des réalités dans le domaine de la Sécurité et de la Défense et du rôle joué par l'OTAN et les Etats-Unis. Il est heureux de constater que le « Livre Blanc » Défense et Sécurité nationale de 2008 prend acte du nécessaire lien transatlantique. L'OTAN et l'UE ont établi des relations et un partenariat stratégique pour la gestion des crises avec l'accord de « Berlin Plus » le 16/12/2002.

En l'état actuel des traités, il n'est pas question d'une défense commune européenne avec armée intégrée sous autorité commune.

La PSDC (Politique de Sécurité et de Défense Commune) du traité de Lisbonne deviendra une « Défense commune dès lors que le Conseil européen, statuant à l'unanimité en aura décidé ainsi » (Article 42.2 du Traité de Lisbonne). Ce n'est pas demain la veille !

Dès la ratification du traité de Lisbonne par tous les Etats, il sera nécessaire d'expliquer ce point fondamental : la sécurité extérieure européenne repose avant tout sur l'OTAN et la France entend renforcer ce lien qui nous unit à nos alliés américains (Etats-Unis et Canada) face à une gamme nouvelle de menaces.

Le retour de la France au sein du commandement intégré de l'OTAN peut être envisagé avec la nouvelle administration américaine. A cet égard le futur sommet de l'OTAN du mois d'Avril 2009 sera déterminant. La France reste néanmoins attachée à sa force de dissuasion nucléaire et entend décider de l'engagement de ses forces.

La crise économique mondiale renforce encore ce projet de partenariat stratégique, les Etats-Unis ne pouvant assurer seuls le fardeau de « gendarme du Monde ».

### **6) « Hard Power » - « Soft Power » et « Smart Power » :**

Dans le partenariat stratégique entre l'UE, les Etats-Unis et l'OTAN, il est nécessaire d'expliquer que l'UE se distingue avec sa Politique de Sécurité et de Défense Commune (PSDC). C'est une combinaison d'opérations militaires et civiles pour renforcer ou se substituer aux autorités locales défaillantes dans le domaine de la police, de la justice, de l'administration et de la protection civile. L'UE avec ses moyens militaires limités est donc plus portée vers ce que l'on appelle le « Soft Power ».

C'était déjà le cas avec les « Missions de Petersberg » créées par l'UE en 1996 pour la gestion de crises d'ampleur limitée. L'OTAN incarnation du « Hard Power » a vocation à intervenir dans les crises graves comme elle le fait actuellement en Afghanistan.

Il faut attendre la redéfinition de la politique extérieure américaine par le président Barack Obama au sommet de l'OTAN : le nouveau partenariat stratégique devrait combiner « Hard Power » en Afghanistan et « Soft Power » sur d'autres terrains de crises et les commentateurs caractérisent déjà cette politique comme étant du « Smart Power. Car les Etats-Unis même avec leur puissance militaire gigantesque hésiteront de plus en plus à s'engager dans des

conflits majeurs. L'opinion américaine ne supportera plus de perdre encore une guerre comme au Vietnam, en Somalie ou en Irak. Ces conflits ont détérioré l'image de l'Amérique dans le monde et les américains y sont de plus en plus sensibles.

La Chine et la Russie sont aussi devenus des adeptes de cette nouvelle combinaison gagnant-gagnant : un peu de « Hard Power » au Tibet, en Georgie pour tester la réaction des autres puissances. Une dose de « Soft Power » en Ukraine avec une coupure de gaz temporaire en plein hiver qui produit les effets attendus.

Cette nouvelle stratégie qui s'annonce devrait redonner à la diplomatie mondiale et à l'ONU toute leur importance dans la résolution des conflits. C'est plutôt rassurant.

### **7) Tous unis contre le terrorisme, privilégier le renseignement :**

Il faut poursuivre les efforts entrepris, être solidaire des Etats-Unis engagés en Afghanistan contre le fondamentalisme religieux des Talibans et privilégier le renseignement stratégique.

Il faut sans cesse rappeler aux citoyens que nous sommes directement menacés comme toutes les démocraties laïques.

Comment, sans affoler l'opinion publique française se préparer au pire comme ce fut le cas le 11/09/2001 à New York (3000 morts), à Madrid le 11/03/2004 (191 morts et 1482 blessés), à Londres le 07/07/2005 (56 morts et 700 blessés) ?

Il ne faut pas attendre un attentat contre une rame double de TGV duplex lancée à 320 km/h., un Vendredi soir entre Paris et Marseille pour faire prendre conscience à nos concitoyens que nous vivons une période dangereuse et que nous sommes en guerre contre le terrorisme !

Des simulations sont effectuées par les autorités et la protection civile : il faut peut être médiatiser plus fortement ces exercices en mobilisant encore plus les médias.

Le Plan Vigipirate est entré dans les mœurs, c'est un élément important pour rappeler les citoyens français à la vigilance. Cependant il faut veiller à réactiver ces précautions, à effectuer des « piqûres de rappel » pour maintenir la nécessaire vigilance de la population.

Les caméras de surveillance sont de moins en moins considérées comme des atteintes à notre liberté et leur intérêt est mieux compris. Par contre les fichiers sont encore très suspects.

### **8) Renforcer l'image et le rôle du Ministre chargé des Affaires Européennes :**

Autant les français identifient bien le rôle du Ministre de l'économie, de la Justice, de la Défense, de l'Education...autant ils ont du mal à percevoir celui du Secrétaire d'Etat aux affaires européennes.

Il faut le rendre plus visible et lui confier le pilotage de cette vaste entreprise de communication. Il devrait partir du Traité de Lisbonne et se lancer dans une action médiatique de grande ampleur pour renforcer la représentation que nos concitoyens ont de l'identité européenne. Pour l'instant M. Bruno Le Maire, germaniste distingué a une mission tout aussi importante pour l'Europe : réchauffer les relations entre la France et l'Allemagne : l'une n'empêche pas l'autre.

Il pourra aussi en concertation avec son collègue de la Défense piloter la médiatisation des points fondamentaux du Livre Blanc concernant la Sécurité et nos relations actuelles et futures avec l'OTAN et nos amis américains.

### **9) Remobiliser l'Education Nationale :**

La loi de 1967 suspendant le service national avait prévu de s'appuyer sur l'Education Nationale pour assurer l'enseignement de Défense. C'est avec le recensement et la JAPD un



élément important du « Parcours citoyen ». En fin de parcours le jeune reçoit une attestation qui lui permet de se présenter au permis de conduire et au baccalauréat.

Le colloque de Nice sur l'enseignement de Défense a montré tout l'intérêt mais aussi les limites de cet enseignement en classe de troisième et de première dans la mesure où il repose sur la sacro-sainte liberté des enseignants d'histoire géographie. Les enquêtes effectuées montre qu'il n'est souvent pas dispensé du tout.

Il faut donc motiver à nouveau l'Inspection Générale de l'Education Nationale et amplifier ce qui a été fait en classe de 3<sup>ème</sup> : mettre obligatoirement à l'écrit de l'épreuve d'histoire et géographie du Brevet et du Baccalauréat une question portant sur : l'Union Européenne en relation avec la sécurité et la Défense avec un coefficient motivant.

Il faut revoir le vaste programme d'Histoire et Géographie de la Classe Terminale et accorder à l'Union Européenne une place plus importante, plus visible, moins diluée dans l'ensemble du programme.

On doit aussi veiller à ce que les nouveaux IUFM (Instituts de Formation des Maîtres) qui font désormais partie des Universités, accordent au volet européen la place qu'il mérite dans l'enseignement dispensé aux futurs professeurs mais aussi à l'enseignement de Défense. Il faut se rappeler que cet enseignement ne figurait pas dans le cahier des charges des anciens IUFM.

Il faut revoir le fonctionnement des trinômes académiques et tout particulièrement dans l'Académie de Nice où les Associations Régionales ont perdu toute initiative de propositions d'actions pédagogiques et sont sous la coupe du Rectorat qui propose et qui dispose. Il faut revoir le partenariat au sein du trinôme et permettre à une Association Régionale comme la nôtre de réaliser des actions d'information locale tout en informant le Rectorat dans un climat de confiance réciproque. En somme il faut laisser au Rectorat les actions relevant de la politique du Plan Académique de Formation et laisser aux Associations régionales une liberté pour des actions locales voire plus modestes et moins coûteuses.

L'Education Nationale devra favoriser encore plus les stages d'élèves, d'étudiants et de professeurs dans les pays européens.

Quant au déficit linguistique des français en matière de langues étrangères : à quand l'enseignement de l'Anglais par des professeurs anglais, idem pour l'Allemand, l'Italien... ? Et nos professeurs français de langues étrangères ou de français enseignant le français chez nos voisins : à quand ?...Mais je n'ai pas consulté les syndicats qui trouveraient iconoclaste une telle proposition !!!

#### **10 ) Profiter de la TNT pour renforcer la communication télévisuelle :**

On peut améliorer la communication télévisuelle pour renforcer l'identité européenne en restant modeste comme on l'a fait avec « Arte ». Cette chaîne franco-allemande sans publicité ne fonctionne pas sur l'audimat et a su se faire apprécier. Il faut profiter du développement de la TNT gratuite pour tenter des expériences avec l'Espagne, l'Italie et pourquoi pas avec nos amis anglais. Il faut faire la différence entre une chaîne étrangère que l'on peut facilement capter par satellite (BBC, RAI, ...) et une chaîne à vocation culturelle entre deux pays partenaires. Le projet est différent aussi de celui d'une chaîne nationale à vocation internationale comme TV5 Monde ou France 24.

Les chaînes du nouveau service public devraient accorder une place plus importante à l'information européenne dans leurs émissions ou leurs journaux télévisés avec des rendez-vous réguliers bien identifiés à la longue par les téléspectateurs. L'information sur des sujets européens existe et elle est souvent de très bonne qualité dans les magazines télévisés. Il faut simplement améliorer la perspective européenne dans cet ensemble et créer chez le téléspectateur des réflexes européens.

Parallèlement il faut faire la même chose avec la presse écrite. Quant à Internet : on trouve tout sur Internet !!!

#### **11 ) Mettre en place un Service Civil ou Civique pour les jeunes gens et jeunes filles :**

De 1905 à 1997, la conscription universelle obligatoire et personnelle a permis d'apporter aux jeunes hommes de notre pays une formation civique et militaire élémentaire. En 1997 la France a fait le choix de la professionnalisation et a suspendu la conscription. Mesurant les conséquences de ce choix, on a développé pour tous les jeunes gens et jeunes filles un parcours citoyen (voir III-9). On a pu mesurer depuis les apports, les imperfections et les insuffisances du système. Ce constat a relancé la réflexion sur un service civil (ou civique) qui existe déjà en Allemagne et en Italie mais qui demande des moyens financiers importants (650 millions d'€ en Allemagne et 300 millions d'€ en Italie).

En France il existe déjà une formule de volontariat pour les armées (gendarmerie) et de volontariat civil mais peu utilisé « par manque de volonté politique, de moyens et de publicité » ; il touche moins de 2000 jeunes.

En 2005, la crise des banlieues, l'hymne national français sifflé sur les stades interpellent la société dans son ensemble et relance la réflexion sur un service civil (ou civique)

La Commission de réflexion présidée par M. Luc Ferry a remis ses conclusions au Président de la République en 2008 et M. l'Amiral Alain Béreau, membre de la commission a été chargé de les faire connaître au cours de conférences comme celle qui s'est déroulée à Toulon le 17 Septembre 2008.

On s'achemine vers un service civil de trois à six mois pour les garçons et les filles en visant 600 000 jeunes d'une classe d'âge sur la base du volontariat et indemnisé à hauteur de 300 € par mois soit un budget de 3,3 milliards d'€.

Comment trouver une telle somme dans la période difficile que nous traversons ?

Ce projet est inscrit dans le Livre Blanc sur la Défense et Sécurité nationale et il est prévu de le mettre en place par étapes, en montant en puissance si l'essai est concluant.

On voit tout l'intérêt d'une période de service civil (ou civique) pour communiquer sur l'Union Européenne, sa Sécurité intérieure et extérieure, la Défense et vérifier, mesurer, voire combler les connaissances de ces futurs citoyens et renforcer leur représentation personnelle de l'identité européenne.

#### **12 ) Le rôle de l'IHEDN et notre responsabilité en tant que membre :**

Dans cette entreprise de communication, l'IHEDN occupe une place éminente. Comme tous les autres instituts français intéressant la Défense et la Sécurité, l'IHEDN a intégré les nouveaux objectifs prévus dans le Livre Blanc.

Par ses actions en direction de « publics différenciés, au bénéfice des jeunes et des élus en particulier » l'IHEDN contribue à l'adhésion de la Nation à la Défense et à la Sécurité nationale et de l'Union Européenne.

Alain VALANÇOT (Responsable des études) AR 20 VAR CORSE